



Ne pas relâcher nos efforts !

Bien que ne faisant plus " La Une " des médias, les effets de la crise économique, plus particulièrement sur les TPE, sont toujours prégnants. Pour envisager sereinement la reprise, les chefs d'entreprise, selon le Baromètre de conjoncture IFOP de septembre 2009, misent sur 3 indicateurs : un début rapide de relance économique, un retour de la consommation et une amélioration des facilités bancaires.

Ceci n'est pas étonnant. Par nature vous êtes optimistes et faites ce qu'il faut pour être prêts à rebondir au premier signe de reprise. Entreprendre nécessite une dose élevée d'optimisme, d'espoir, de détermination, de volonté... Et c'est dans ces périodes délicates que nous puisons toutes ces ressources pour continuer à créer, avec intelligence, la richesse nécessaire à notre développement.

Il est vrai, la pandémie grippale a jeté le trouble dans les esprits mettant en quarantaine les difficultés de nos entreprises et la timidité de nos banquiers. Le temps n'est pas venu de relâcher nos efforts, nous devons nous employer encore plus résolument à veiller à ce que la reprise se poursuive et débouche sur une croissance durable sur le long terme !

La CCI de la Mayenne, dans ce contexte difficile pour nos entreprises, poursuit son travail d'accompagnement et de soutien. Tiers de confiance, Développeurs de l'apprentissage,... votre Chambre de Commerce se positionne efficacement à vos côtés.

Quelle que soit votre préoccupation ou votre projet, ayez le réflexe CCI !

DANIEL BELLANGER,
Président
de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de la Mayenne

Actualité

LA CCI DE LA MAYENNE CERTIFIEE ISO 9 001 et 14 001

Renouvellement de son système QUALITE et concrétisation de son engagement en faveur de la protection de son environnement, la CCI de la Mayenne a obtenu la double certification ISO 9 001 et 14 001 pour ses services, 12 rue de Verdun et le Centre de formation à Saint Berthevin.

La certification ISO 14 001 s'inscrit dans une dynamique forte, qui garantit que la CCI 53 a mis en place un système de management environnemental qui lui permet de mieux maîtriser les impacts de ses activités sur l'environnement.

La CCI de la Mayenne est la seule Chambre de Commerce et d'Industrie en France à disposer de cette double certification.



ECOPARC La Gravelle : 1^{er} PARC ISO 14 001 DU GRAND OUEST

Premier parc d'activités certifié ISO 14 001 du Grand Ouest, l'ECOPARC La Gravelle, situé au péage de l'A81, propose aux entreprises qui œuvrent dans le domaine du développement durable, de s'implanter sur ses 9 hectares de terrains en cours de commercialisation et dans un environnement naturel protégé.

L'ECOPARC prévoit également l'ouverture en janvier 2010 d'un hôtel d'entreprises HQE de 1 450 m².

www.ecoparcgravelle.fr



ANNUAIRE 2009 DES ENTREPRISES Développez vos démarches commerciales !

L'annuaire des entreprises mayennaises de plus de 10 salariés vient de paraître.

Elaboré par le service Information Economique de la CCI de la Mayenne, il recense les 964 établissements mayennais, du Commerce, de l'Industrie et des Services de plus de 10 salariés.

Pour chaque entreprise, sont identifiés le domaine d'activité, l'adresse complète, les coordonnées téléphoniques et électroniques, les effectifs et le nom des dirigeants.

Quatre classements sont proposés : par activité, par ordre alphabétique, par effectif et par commune, pour faciliter vos recherches.

CONTACT
Nathalie Desile - 02 43 49 50 21
n.desile@mayenne.cci.fr



Plus d'informations sur www.mayenne.cci.fr

Industrie

RÉGLEMENTATION EU

Élimination des appareils contenant des PCB/PCT avant fin 2009

Les PCB et PCT ont été fabriqués, jusque dans les années 80, pour servir d'isolants électriques ou de lubrifiants dans l'industrie.

Ils sont plus connus sous la dénomination de pyralène, arochlor ou askarel. On les retrouve dans les transformateurs, les condensateurs et certains autres appareils électriques.

Conformément à la réglementation européenne, la France a mis en place un plan d'élimination et de décontamination des appareils contenant des PCB et des PCT. Ainsi, tous les équipements électriques contaminés aux PCB/PCT (à partir de 500 ppm ou mg/kg) doivent être traités avant le 31 décembre 2010.

www.developpement-durable.gouv.fr

CONTACT

Samuel Fairier - 02 43 49 50 09
s.fairier@mayenne.cci.fr

NOUVEAU

PRÊT RÉGIONAL de redéploiement industriel



Le prêt régional de redéploiement industriel (P2RI) s'adresse à des entreprises industrielles saines et compétitives mais confrontées à une baisse forte de leur carnet de commandes.

Dans des secteurs comme la mécanique ou la plasturgie, où les niveaux d'immobilisation sont élevés, il convient d'identifier des réponses financières à moyen terme pour permettre aux entreprises de passer la période de creux d'activités et d'être en condition pour bénéficier des opportunités liées à la reprise.

Ce nouveau dispositif de prêt de redéploiement industriel régional est

mis en œuvre par l'ensemble des établissements bancaires avec une co-intervention de la région.

Un crédit de 300 000 € à 2 000 000 € peut être accordé avec un différé de remboursement du capital de quatre ans.

Plus d'infos sur le site du Conseil Régional dans la rubrique Aides Régionales : www.paysdelaloire.fr

CONTACT

Jean-Claude Veugeois - 02 43 49 50 03
jc.veugeois@mayenne.cci.fr

International

EXPORTATIONS VERS L'ALGÉRIE

Vous réalisez des exportations vers l'Algérie ou vous désirez y investir ?

La loi de finances complémentaire pour 2009 contient un certain nombre de dispositions importantes pour les entreprises françaises qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent provoquer l'immobilisation des marchandises à destination.

Plus d'infos sur le site officiel algérien, dans la rubrique Journaux, n°44 du 26 juillet 2009 www.joradp.dz

CONTACT

Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

Dinamic... de Progrès



Une mobilisation de vos équipes autour d'objectifs partagés, des résultats concrets et durables, un investissement aux retours garantis... Face aux évolutions du marché, des efforts d'adaptation constants sont nécessaires à l'échelle de toute entreprise.

L'outil Dinamic vise à consolider les fondamentaux de la performance et à poser les bases du développement de l'entreprise. Les conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne vous accompagnent en fonction de vos besoins de performance :

1 Développement performance interne

Objectifs :

- Développement performance interne
- Identification des gisements de progrès
- Action sur les points de blocage du trip-tique coûts/délais/qualité pour gagner en coût de revient et en efficacité

2 Développement commercial

Lancement des actions commerciales permettant de préserver ou de développer des marchés à forte valeur ajoutée.

Objectifs :

- Augmentation de la marge
- Renforcement de l'avantage concurrentiel

3 Développement par l'innovation

Le développement par l'innovation consiste à choisir et à mettre en place une démarche pérenne d'amélioration continue des produits et services et/ou préparer des projets à fort potentiel.

NOUVEAU

4 Dinamic Relance

Pour les entreprises fragilisées par le contexte de la crise et qui supportent une baisse, une annulation ou un report important de commandes, le module Dinamic Relance agit sur un temps très court en stabilisant et en consolidant la situation de l'entreprise avant d'en pérenniser l'activité.

Objectifs :

- Sécurisation
- Refondation
- Progression de l'entreprise

Axes de travail

- Formation - action : combinaison intégrée d'outils et méthodes éprouvées
- Logique de résultat
- Timing précis
- Méthodologie partagée
- Pérennisation des principes par l'entreprise et ses salariés : transfert des outils et méthodes du programme appliquées par vos équipes avec le soutien du consultant et des formateurs.

CONTACT

Service Industrie - 02 43 49 50 04
v.poirier@mayenne.cci.fr

déclic PERFORMANCE commerce

Mieux se connaître aujourd'hui pour préparer son entreprise de demain !

Outil destiné aux commerçants sédentaires, Déclic Performance Commerce permet de disposer d'un accompagnement individualisé pour déterminer des pistes de développement ou de perfectionnement.

Objectifs :

- Améliorer le service client
- Rendre votre point de vente plus attractif
- Faire progresser votre équipe commerciale

La CCI de la Mayenne évalue le positionnement de votre établissement au travers de 12 grands axes de votre politique commerciale. Notre conseiller établit avec vous un plan d'actions réaliste et efficace.

Le coût de ce diagnostic est pris en charge entièrement par la CCI de la Mayenne pour toute inscription effectuée avant le 30 octobre 2009.

CONTACT

Ludovic Demange - 02 43 49 50 29 - l.demange@mayenne.cci.fr

La Grippe A/H1N1 & continuité de l'activité

Le plan national de "pandémie grippale" prévoit au plus fort de la vague pandémique un taux d'absentéisme pouvant s'élever à plus de 40 %. En votre qualité de responsable d'entreprise, il vous appartient d'élaborer un plan de continuité de votre activité pour vous assurer du fonctionnement de votre entreprise le plus proche possible des conditions normales, tout en assurant la protection de vos collaborateurs.



LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Le chef d'établissement a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous ses employés (art. L. 4121-1 du Code du travail). Afin de mieux préparer les entreprises, la Direction Générale du Travail (DGT) a publié la circulaire DGT n°2009/16 du 3 juillet 2009 relative à la pandémie grippale. Le risque "pandémie" doit être pris en compte dans le document unique d'évaluation des risques.

Au 16 septembre 2009, la France est en phase 5A du plan national qui correspond à l'extension géographique de la transmission interhumaine du virus. Le plan gouvernemental "Pandémie grippale" préconise une démarche d'anticipation, passant par l'élaboration du Plan de Continuité de l'Activité (PCA).

LE PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Objectifs

- Anticiper et préparer votre entreprise.
- Maintenir l'activité tout en protégeant la santé de vos salariés.
- Mettre en place une cellule de crise :
 - Désigner une personne responsable de la cellule de crise.
 - Coordonner l'élaboration du plan et sa mise en œuvre.

Elaboration du PCA

- Déterminer les conséquences potentielles sur l'activité de vos rapports avec vos fournisseurs, clients, prestataires de services et prévoir des solutions de substitution (stock tampon...)
- Recenser les compétences internes ou externes, pour pouvoir anticiper leur remplacement afin de ne conserver que les activités vitales.
- Analyser les missions pouvant être interrompues pendant une à deux semaines et celles pouvant l'être de 8 à 12 semaines et assurer la continuité des fonctions.
- Identifier les ressources humaines indispensables (postes clés) au fonctionnement de l'entreprise.
- Recenser le personnel le plus exposé au risque de contamination.
- Lister les moyens techniques de communication (téléphone, informatique), permettant le travail à distance et le maintien de l'activité.
- Coordonner les mesures de prévention avec les entreprises extérieures.
- Définir avec les représentants du personnel, les mesures d'information des salariés, et préparer les moyens de prévention (masques, consignes d'organisation...).
- Organiser les délégations de pouvoir.

CONTACT

Préfecture de la Mayenne - 02 43 01 50 00
www.grippeaviaire.gouv.fr
www.inrs.fr/dossiers/pandemiegrippale.html

Emploi & compétences

Vous envisagez de prendre un apprenti ?

Contactez dès à présent nos développeurs !

La CCI de la Mayenne s'est engagée à promouvoir l'apprentissage pour accompagner la mise en œuvre du plan jeunes actifs du gouvernement jusqu'au 30 juin 2010.

Les développeurs ont pour objectif de vous expliquer ce qu'est l'apprentissage et de vous sensibiliser aux nouvelles aides apportées par l'Etat et à l'importance de la fonction tutorat.

CONTACTS

Stéphane Foricher - 02 43 49 49 95
s.foricher@mayenne.cci.fr
Flavie Dubel - 02 43 49 50 11
f.dubel@mayenne.cci.fr



Chiffres-clés

Coût de la construction

L'indice du 1^{er} trimestre 2009 : 1503 soit une augmentation de 10,35 % sur 3 ans (révision des baux commerciaux) et de 38,78 % sur 9 ans (renouvellement des baux commerciaux).

Source : www.insee.fr

Au 1^{er} trimestre 2009, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 102,73 soit une augmentation sur un an de 2,73 %. Rappelons que ce dernier indice peut être utilisé pour un nouveau bail commercial (ou dans le cadre d'un avenant à un bail existant).

Décret n° 2008-1139 du 4/11/2008 (loi LME)
<http://www.insee.fr/fr/rubrique/indicateur>

Indice des prix à la consommation juillet 2009

- Incluant le tabac : 119,05 - Variation sur un an : - 0,7 %
- Hors tabac : 117,80 - Variation sur un an : - 0,7 %

Source : www.insee.fr

Taux de chômage

- Moyenne : 6,2 %
- Pays de la Loire : 7,6 %
- France métropolitaine : 8,7 %

Source : Insee Enquête emploi en continu, DRTEFP
www.insee.fr

CONTACT

Annie Quéméneur - 02 43 49 50 13
a.quemeneur@mayenne.cci.fr

Entreprendre en Mayenne

A l'issue de la session "5 jours pour Entreprendre" organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, le visa "Entreprendre en Mayenne" a été décerné aux créateurs suivants :

Benoît CHATEAU

Décoration d'intérieur et home staging
"CHATEAU DESIGN"
33 rue B. Lepecq - Laval

Béatrice KODA

Organisation de séjours linguistiques
"LET'S SPEAK"
9 rue Livet de Monfeu - Evron

Mickaël THUAULT

Courtage en travaux
"ARTI'ZEN"
Rue des Eglantiers - Ambrières les Vallées

CONTACT

Charles-Eric Rossignol - 02 43 49 50 15
ce.rossignol@mayenne.cci.fr



4^{ème} RENDEZ-VOUS de l'EMPLOI le 5 novembre à Laval

Vous recherchez des compétences, vous souhaitez recruter ? La ville de Laval et Laval Agglomération organisent la 4^{ème} édition de Rendez-Vous de l'Emploi le 5 novembre prochain.

Cette manifestation, gratuite et ouverte à toutes les entreprises, permet de rencontrer directement des demandeurs d'emplois. En mai dernier, à la salle polyvalente, plus de 1 000 participants étaient venus à la rencontre d'une cinquantaine d'entreprises.

CONTACT

Laval Agglomération - 02 43 49 86 61

Formation

S'initier ou se perfectionner en Medi@centre

Le Centre de Gestion Agréé de la Mayenne propose à ses adhérents, une formation individualisée tout au long de l'année en Medi@centre.

Pédagogie "à la carte"

Le programme de formation, élaboré "sur-mesure", permet de progresser à son rythme à l'aide d'outils pédagogiques adaptés et du soutien d'un formateur.

Possibilité de travailler sur ses propres applications ou projets.

Programme

- Initiation et perfectionnement sur les logiciels : Windows, Word, Excel, Publisher, PowerPoint, Outlook
- Internet
- EBP Gestion et Compta (en initiation)
- Numérisation et Retouche d'images, Webcam et MSN Messenger, Dactylogiciel (maîtrise du clavier).

Infos pratiques

- Du lundi au vendredi selon un horaire sur mesure : de 8h à 21h.
- Centre de Formation de la CCI - 5 bd de l'Industrie - St Berthevin
- Coût : 18 € HT par heure de formation avec une prise en charge de ces frais sur demande auprès de votre Organisme paritaire collecteur pour la formation professionnelle.

CONTACT
CGA de la Mayenne
02 43 59 24 00
cga.mayenne@cgamayenne.org



Le Medi@centre de la CCI

Financement

FORMATION DES DIRIGEANTS : l'AGEFICE augmente le montant des remboursements.

L'AGEFICE, Association de Gestion du Financement de la formation des Chefs d'Entreprise, prend en charge le coût de formation des dirigeants non salariés des secteurs du commerce, de l'industrie et des services, qui cotisent au RSI (Fonds d'Assurance Formation des non salariés) et en fonction du code APE.

De 800 € en 2008, le montant des remboursements de formation passe en 2009 à 1 500 € par an et par cotisant, limité à 1 000 € par formation. Ce plafond de 1 500 € ne peut donc être utilisé que si 2 formations au moins sont effectuées.

CONTACT
Sylvie Perelli - 02 43 91 47 47
de 8h à 13h
s.perelli@mayenne.cci.fr

Agenda 2009

Ateliers Nouveaux Exportateurs

Mardi 29 septembre de 8h30 à 11h
Contact
Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

Après-midi de l'Export

La dématérialisation des opérations de commerce international
Mardi 29 septembre de 14h à 17h
Contact
Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

Ecole des Managers

Accélérer sa croissance par la reprise d'une entreprise en difficulté
Jeudi 8 octobre à 18h à 21h15
Contact
Yann Durel - 02 43 91 47 49
y.durel@mayenne.cci.fr

La Nuit Américaine

Soirée de gala Mayenne International
Vendredi 16 octobre à 20h
Contact
Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

Ateliers Manager par les compétences La VAE, un levier efficace dans la GPEC

Mardi 20 octobre de 8h30 à 11h
Transports BREGER - Saint Berthevin
Contact
Martine Sabin - 02 43 49 50 25
m.sabin@mayenne.cci.fr

Les Ateliers de la Création-Reprise

Vendredi 30 octobre de 9h à 18h
Parc des Expos - Saint Berthevin
Contact
Charles-Eric Rossignol - 02 43 49 50 15
ce.rossignol@mayenne.cci.fr

Soirée Inter-Unions Commerciales

Jeudi 12 novembre à 20h
Contact
Sylvie Rousseau - 02 43 49 50 35
s.rousseau@mayenne.cci.fr

Ateliers Manager par les compétences Les transferts de compétences

Mardi 24 novembre de 8h30 à 11h
DURAND SA - Mayenne
Contact
Martine Sabin - 02 43 49 50 25
m.sabin@mayenne.cci.fr

SALON de L'Habitat



Infos pratiques

- Dates : 16 au 18 octobre, de 10h à 19h
- Lieu : Parc des Expositions de St Berthevin
- Tarifs : 4 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
- Restauration sur place
- Parking gratuit

www.parc-expo-laval.fr

Habitat, ameublement, décoration, jardin, piscines, énergies renouvelables...

Venez découvrir les dernières tendances et valeurs sûres au Salon de l'Habitat ! Près de 170 exposants vous accueillent au Parc des Expositions de Laval-St Berthevin du 16 au 18 octobre 2009.

NOUVEAUTES 2009

Une cuisine géante avec des démonstrations et des ateliers de cuisine avec un professionnel ; des conférences organisées par la Fédération Française du Bâtiment sur les énergies renouvelables.



ORGANISATION SALON
RÉSERVATION DE STANDS
02 43 91 47 77
parc-expo@mayenne.cci.fr

CCI Info est édité par la CCI de la Mayenne
12 rue de Verdun BP 239 - 53002 LAVAL CEDEX
Tél : 02 43 49 50 00
Directeur de la publication : Daniel Bellanger
Rédaction et mise en page : service communication
Impression : Imprimerie Madiot - Tél : 02 43 69 21 03
Tirage : 8 300 exemplaires - ISSN 1778-0780

